

PÉCHÉ ET PÉNITENCE DANS L'ANNÉE LITURGIQUE

L'ÉGLISE dans sa liturgie, dans son cycle liturgique, nous fait revivre non seulement le mystère du Christ, mais aussi celui de l'homme. A mesure où d'année en année et de siècle en siècle, elle a revécu inlassablement dans son esprit les mystères de son Époux absent — et cela surtout aux anniversaires des grandes étapes de sa vie —, elle a étendu son mémorial jusque dans les profondeurs humaines de ce mystère. L'homme est ainsi apparu de plus en plus à la conscience chrétienne comme la créature pécheresse rachetée, rachetée cependant dans la mesure où elle se repent et ne fait point corps avec l'esprit du mal. Saint Pierre disait déjà aux trois mille juifs componctes le jour de la Pentecôte : « Repentez-vous μετανοήσατε (*poenitentiam agite*) et que chacun se fasse baptiser » (Act., 2, 38). C'est déjà là comme une amorce de ce que serait plus tard la préparation au baptême dans le carême des catéchumènes, et celle de tout chrétien à la même époque, en vue du mémorial de sa résurrection avec le Christ dans la fête de Pâques.

Il semble bien toutefois que dans les trois premiers siècles il n'y ait eu de jeûne préparatoire à cette fête que dans le *triduum sacrum*, c'est-à-dire aux jours de la Pâque proprement dite, du vendredi saint au dimanche matin, *diebus quibus ablati est sponsus* (Mt., 9, 15), comme le fait remarquer Tertullien suivant la parole de l'Écriture¹.

Les rubriques byzantines du vendredi saint encore en usage aujourd'hui parlent ainsi : « Il faut savoir que la tradition en Palestine, en ce saint jour du Grand Vendredi, est de ne pas dresser la table et de ne rien manger durant toute la journée de la Crucifixion. Si quelqu'un (ce qui arrive souvent) est faible et avancé en âge, au point de ne pouvoir demeurer à jeun, on lui donne du pain et de l'eau après le coucher du soleil. Cette

1. *De Jejunio*, c. 2.

coutume de ne pas manger le Grand Vendredi nous a été transmise par les Constitutions des saints Apôtres². En effet, c'est la parole dite aux pharisiens : « Lorsque l'Époux leur sera enlevé, c'est en ces jours qu'ils jeûneront », que les très heureux Apôtres tirèrent cette pratique. On peut s'en convaincre en parcourant soigneusement les Constitutions apostoliques³. »

Ce n'est que lorsque la durée de cette *ablatio sponsi* a commencé de se faire sentir, lorsque la parousie s'est située dans un avenir très lointain, que l'esprit de pénitence s'est développé chez les chrétiens et a pris la forme d'une institution dans le carême. Nous savons comment ce temps de pénitence a ensuite évolué à partir des trois jours — ou des quarante heures — primitifs. L'exemple du Christ qui jeûna quarante jours dans le désert, celui de Moïse et d'Élie qui avaient fait de même, avaient engagé les chrétiens à imiter ce nombre sacré par une quarantaine de jours préparatoires à la Pâque, c'est-à-dire au *triduum sacrum*.

Nous savons aussi et je n'y insiste pas, comment et pourquoi on a fait commencer ensuite le carême en Occident cinq jours plus tôt lorsqu'on l'allongea jusqu'au mercredi des Cendres, pour jeûner quarante jours de semaine puisqu'on ne le faisait pas le dimanche. On l'avait déjà fait précéder de trois semaines de préparation à partir de la Septuagésime, et les Orientaux avaient introduit une coutume similaire pour suppléer, eux aussi, à l'absence de jeûne le samedi et le dimanche.

Le carême apparaissait dans la liturgie comme un temps donné par Dieu pour se préparer à la venue du royaume (le μετανοήσατε, *poenitentiam agite* de Jean-Baptiste) et pour réparer les fautes passées (la dîme). Sa périodicité nous fait comprendre que nos relâchements dureront toute notre vie, et que nous aurons toujours à nous purifier : sentiment fondamental de notre misère devant la miséricorde de Dieu. La parousie ne venant toujours pas, nous avons et nous aurons longtemps à supporter notre misère.

Cette idée du « temps propice donné par Dieu » illustre bien ce texte de saint Paul qui revient souvent en Carême dans notre liturgie romaine : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis* (I Cor., 6, 2)⁴. Les liturgies grecque et mozarabe nous l'expriment ainsi :

2. 7, c. 23; P. G., I, 1014 B, cf. *Didachè*, 8.

3. D. E. MERCENIER, *La Prière des Églises de rite byzantin*, t. II, 2, p. 210.

4. Par ex. *Ant.* à *Magnif.* des II^e Vêpres du premier dimanche, et *passim* dans le même office. Cf. le commentaire de saint Léon au second nocturne.

Les portes de la divine pénitence se sont ouvertes; entrons-y avec empressement; purifions notre corps en nous abstenant de nourriture et en refrénant nos passions. Le Christ a appelé le monde au royaume céleste; nous, ses sujets, présentons au Roi de toutes choses la dîme de l'année, afin qu'avec un grand amour nous contemplions aussi sa résurrection⁵.

Voici que sont proches ces jours de salut que nous ramène le cours de l'année et durant lesquels nous nous efforçons de chercher un remède à nos œuvres mauvaises dans le labeur d'une salutaire abstinence. Comme dit l'Apôtre : voici le temps favorable, voici le jour du salut. C'est alors, que le remède spirituel est appliqué à l'âme avide, et que le mal qui, par sa trompeuse douceur produit l'ulcère du péché, est déraciné de l'âme. Nous qui par une funeste habitude sommes enclins à tomber sans cesse, la divine miséricorde s'apprête à nous relever; il nous faudra diriger nos efforts vers le haut⁶.

*
**

A mesure où s'amplifieraient les prières du Carême, l'idée de l'humanité pécheresse et de son relèvement prendraient corps dans la liturgie en des proportions grandioses. C'est d'abord Adam qui est considéré, non pas l'Adam du paradis, mais l'Adam tombé, entraînant toute l'humanité dans sa chute, nous tous présents en Adam. Un tropaire de la liturgie grecque du samedi saint chante ceci : « Tu es descendu sur terre, ô Maître, pour sauver Adam, et ne l'y ayant pas trouvé, tu es allé le chercher dans les enfers. » Or, c'est là aussi, vu du côté de Dieu, le terme de tout le Carême : nous rechercher, soit dans la mort pour nous faire revivre par le baptême, soit dans la maladie, pour nous rendre la santé par la vertu curative du repentir et de la pénitence.

Adam, en effet, c'est suivant une formule très fréquente dans la patristique, l'humanité déjetée, éparpillée, par le péché. Saint Augustin, glosant sur les quatre lettres grecques qui forment le nom d'Adam et trouvant qu'elle sont les initiales des quatre points cardinaux : Ἀνατολή, Δύσις, Ἄρκτος, Μεσημβρία, s'exprime ainsi : « Adam lui-même est donc répandu maintenant sur toute la surface de la terre. Jadis concentré en un seul lieu, il est tombé et, se brisant en quelque sorte, il a rempli de ses débris le monde entier⁷. » Adam, l'Adam que nous sommes

5. *Lit. grecque* : Lundi de la Tyrophagie, Orthros, 2^e stich.; éd. rom., Triode, p. 45.

6. *Lit. mozarabe* : *Illatio* du dimanche *ad tollendas carnes*; P. L., 85, 285.

7. *In ps.* 95, 15; P. L., 37, 1236.

tous, sera donc présent au début du temps de pénitence et on relira l'histoire de son péché pour s'exciter au repentir salutaire. La lecture actuelle que nous avons en la semaine de la Septuagésime nous raconte la création de l'homme et de sa chute; on inaugure ainsi la Genèse, et le *cursus* de toute l'Écriture s'en suivra.

Le Pontifical romain contient encore aujourd'hui la cérémonie de l'expulsion des pénitents au début du Carême. Dans cette cérémonie, c'est encore Adam qui est évoqué. Au premier jour du Carême, en effet, les pénitents sont revêtus d'habits grossiers, et mis à la porte de l'église. Après que le pontife a béni les cendres et les a imposées aux fidèles, il sort du chœur et se rend au milieu de la nef. Tous les pénitents entrent alors, et le pontife leur impose les cendres sur la tête, en disant sur chacun d'eux les paroles que Dieu dit à Adam après sa chute : *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris* (formule qui se dit aujourd'hui sur tous les fidèles), et il ajoute : *age poenitentiam ut habeas vitam aeternam*.

Après la bénédiction des cilices, les pénitents se relèvent, et, dit la rubrique, « le pontife leur fait un sermon leur exposant que, à l'exemple d'Adam, qui fut chassé du paradis terrestre et maudit à cause de son péché, ainsi pour un temps eux aussi sont chassés de l'Église ».

Dans son *Historia De Europa*, Aeneas Sylvius (plus tard Pie II) rapporte une coutume liturgique étrange mais évocatrice, qui se pratiquait en Thuringe — et sans doute ailleurs aussi — au début du Carême : *De ritu mirabili super homine gravioribus vitiis inquinato*. On s'emparait d'un citoyen dont la conscience était présumée chargée de gros péchés, et on l'expulsait solennellement de l'église; il devait parcourir la ville nu-pieds durant quarante jours. Le jeudi de la grande Semaine, on le réintroduisait dans le lieu saint et, la prière terminée, il était absous de ses péchés après quoi il était appelé *Adam*, et réputé libéré de tous ses crimes⁸. Peut-être est-ce là l'origine de plusieurs appellations patronymiques.

Le jeûne et la pénitence imposée par l'Église sont spécifiquement expliqués, eux aussi, en fonction de la faute d'Adam. Dans notre office latin, les répons de matines de la première semaine du Carême reprennent à la Septuagésime l'idée d'un jeûne réparant la voluptueuse gourmandise du premier homme. La liturgie grecque s'exprime de la même manière au sujet du jeûne :

Pour avoir transgressé le précepte du Seigneur et goûté dans son

8. Cf. notre étude *La Messe en Carême*, dans *Rev. lit. et mon.*, 1925, n° 3-4, p. 97.

intempérance un mets rempli d'amertume, Adam fut banni du jardin de délices, condamné à cultiver la terre d'où il avait été tiré et à manger son pain à la sueur de son front; nous donc aspirons à la tempérance dans la crainte d'être réduits comme lui à pleurer hors du paradis, et méritons d'être admis dans son sein⁹.

La misère de l'homme après la chute fait jaillir en son cœur des exclamations de regrets, de componction et de tristesse. Il faudrait y insister beaucoup, car c'est essentiel à la pénitence quadragésimale. Nous y retrouvons aussi le souvenir d'Adam. Voici quelques textes tirés de la liturgie grecque :

Pleure tes méfaits, âme infortunée, souviens-toi aujourd'hui du dénuement qui dans l'Eden t'a ravi les délices des joies éternelles¹⁰.

Et toute la création est invitée à gémir avec l'homme :

Pleurez avec moi, chœurs des anges, et vous aussi, arbres du paradis qui en êtes la beauté et la gloire, car j'erre misérablement loin de Dieu¹¹.

Malheur à moi, âme misérable : quoi ! tu as été semblable à la première Ève; tes yeux ont mal vu et tu as été blessée cruellement; tu as mis la main à l'arbre et tu as été entraînée à goûter du fruit défendu¹².

Si la pensée d'Ève est effleurée quelquefois, c'est Adam lui-même qui est considéré toujours dans l'antiquité comme le vrai responsable de la faute, et cela s'affirme le plus dans la liturgie du Carême. La liturgie mozarabe s'est particulièrement appliquée à l'opposer au Christ, et le jeûne du Christ y apparaît lié à sa victoire sur Satan :

Par le jeûne, le Christ a obtenu sur le diable un triomphe glorieux; et par son exemple il a enseigné à ses soldats l'art de combattre. Lui, le Dieu et Seigneur, il jeûna quarante jours et quarante nuits, afin de montrer que, vrai Dieu, il avait pris la véritable nature de l'homme, et pour réparer par son abstinence ce qu'Adam avait perdu par la gourmandise. Le diable vient donc attaquer le fils de la Vierge, il ignore qu'il a affaire au Fils unique de Dieu. Dans sa ruse consommée, il espère séduire le second Adam par les artifices qui lui ont permis de renverser le premier; mais il est impuissant; pas une de ses séductions ne parvient à tromper un si redoutable adversaire. Jésus jeûna quarante jours et quarante nuits, puis il éprouva la faim, lui qui durant quarante années avait nourri

9. Dim. de la Tyrophagie, Orthros, 3^e Ode; éd. rom., Triode, p. 163.

10. *Id.*, 1^{re} Ode; *ibid.*, p. 102.

11. *Id.*, 4^e Ode; p. 103.

12. *Ibid.*

d'un pain céleste une multitude innombrable. C'est lui qui, par sa propre puissance, a combattu le diable, prince des ténèbres, et, l'ayant terrassé, a emporté avec honneur le trophée de sa victoire jusque dans les cieux¹³.

Cette pensée, nous la connaissons bien pour l'avoir rencontrée dans notre liturgie latine. Elle illustre tout l'office de notre premier dimanche de Carême, avec son récit de la tentation du Christ, et se continue tous les jours par les versets du psaume *Qui habitat* (Ps. 90), dont Satan s'est servi pour tenter le Seigneur. Le psaume *Qui habitat* est ainsi devenu le psaume du Carême. La tentation des deux Adam et le triomphe du second sur le tentateur sont donc bien à leur place au début du Carême. La même liturgie mozarabe l'exprime ainsi :

Il est digne et juste de te rendre grâce, Père tout-puissant, par Jésus-Christ, ton Fils, Notre-Seigneur. En lui, le prince de la mort n'a rien trouvé qui soit sien; il l'a toujours vu jeûner de ce jeûne salutaire, lui le prototype de la justice de ceux qui veulent vivre dans la continence et la sobriété. C'est lui qui nous a appris à repousser les esprits malins par l'exercice du jeûne et des prières spirituelles¹⁴.

Le jeûne est donc considéré par la liturgie comme une arme puissante contre la force de Satan. L'exemple du Christ est là pour nous en convaincre. Nous y reviendrons encore tout à l'heure. Qui plus est nos jeûnes n'ont de valeur que liés à celui du Christ :

Seigneur, sans toi nous ne pouvons ni vaincre ni nous sauver; travaille pour nous et en nous et qu'ainsi de cet Adam qui succomba et de celui qui vainquit au désert, nous n'imitions pas le premier mais l'autre, le meilleur¹⁵.

L'Écriture nous montre le premier péché sous l'aspect d'une voluptueuse gourmandise. La liturgie en conclut : c'est le jeûne qui le réparera.

*
* *

Adam avait été appelé par Dieu à la pénitence. En commentant *Gen.*, 3, 9 (« Adam où es-tu? »), saint Ambroise fait remarquer que le juste qui voit le Seigneur et vit dans sa compagnie

13. Missel, 5^e sem. de Car., vendr. *illatio*; D. M. FÉROTIN, *Le Liber mozarabicus sacramentorum*, Paris, 1912, 205, 473.

14. 1^{re} sem. de Car., mercur. *illatio*; *ibid.*, 160, 340.

15. *Id.*, vendr. *missa*; *ibid.*, 162, 345.

ne doit ni se cacher de sa présence ni être appelé par lui, car il est toujours avec lui. Mais le pécheur qui se dérobe à la voix divine, et qui se cache dans le bosquet du paradis, celui-là Dieu l'appelle. « Du fait que Dieu l'appelle, c'est déjà comme un indice qu'il pourra guérir de son péché; le Seigneur appelle celui dont il a pitié : *indicium sanaturi est, quia Deus quos miseratur et vocat*¹⁶. »

Mais Adam appelé ne sera que le premier d'une série. A chaque grande faute, Dieu continue d'appeler l'homme. Il appela l'humanité en Noé après le déluge. La liturgie de l'office romain de la Sexagésime est tout entière construite sur l'idée du déluge et la vocation de Noé : quitter la terre du péché et entrer dans l'arche, type du salut et de l'Église. Sans doute Noé n'a pas toujours été un modèle à proposer au jeûneur. Mais au moment de son ivresse il n'était plus dans l'arche, et, dans le déluge, il faut voir, comme le dit la Préface de la bénédiction de l'eau en la nuit de Pâques, *finis vitiis et origo virtutibus*.

Dieu rappelle encore l'humanité après le péché de la tour de Babel, en Abraham, qu'il fait sortir de tout ce qu'il a : « Sors de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père » (*Gen.*, 12, 1). Je renvoie ici à l'homélie de saint Ambroise lue en notre bréviaire au dimanche de la Quinquagésime : elle nous montre toute l'ascèse pénitentielle d'Abraham. Sortir de son pays signifie, selon saint Ambroise, quitter la terre de notre corps, sortir de nos concupiscences et des plaisirs du corps qui sont à notre âme comme sa parenté, et cela jusqu'à nous changer nous-mêmes. Et Abraham, dont nous sommes les enfants, obéit à l'ordre sans y mettre de retard.

La liturgie grecque du Carême dira de même : « O mon âme, sors de Haran et entre dans la terre qu'a héritée Abraham, où coule une éternelle incorruptibilité¹⁷. » D'autres appels sont aussi évoqués durant le Carême. Le peuple est « appelé » à sortir de l'Égypte sous la conduite de Moïse. L'Égypte a toujours été considérée comme le type de l'esclavage de Satan. Moïse y est descendu, comme le Christ descendrait dans les enfers pour nous en libérer. C'est le fond de la lecture de l'office romain au IV^e dimanche de Carême. « Dieu appela Moïse et lui dit : descends en Égypte, et dis au Pharaon de laisser partir mon peuple. Et le cœur du Pharaon sera endurci, il ne fera partir mon peuple que par force. » Et on nous lit alors l'homélie de saint Basile sur le jeûne : « C'est par le jeûne que Moïse est monté sur la montagne, etc. »

16. *De Paradiso*, 14, 70; P. L., 14, 327.

17. V^e sem. de Car., jeudi, Orthros, 3^e Ode, éd. rom., Triode, p. 469.

Autre appel encore : Dieu a rappelé son peuple de Babylone. Babylone est souvent évoquée aussi. Elle s'oppose à Jérusalem, vers laquelle tendent toutes les espérances. Une vieille hymne latine du Carême s'écrie :

Après avoir subi le joug du pharaon, après avoir porté les chaînes de la cruelle Babylone, que l'homme affranchi cherche la céleste Jérusalem, sa patrie. Fuyons cet exil; cherchons asile auprès du Fils de Dieu; la plus grande gloire pour le serviteur c'est de devenir le cohéritier de son maître¹⁸.

Un très beau texte de la liturgie mozarabe pour le Carême nous dit également :

Seigneur, notre Rédempteur, mets fin à la captivité en laquelle l'ennemi nous a emmenés contre notre consentement. Nous qui sommes assis sur les bords des fleuves de notre honte, pleurant avec humilité, arrache-nous aux tentations et nous nous redresserons : et que les voluptés passagères ne nous entraînent point dans l'abîme, mais que l'humilité de nos larmes nous conduise aux cieux¹⁹.

Il est impressionnant de voir ainsi s'enrichir par la liturgie le *Poenitentiam agite* de saint Jean-Baptiste et de saint Pierre. Après les patriarches, après l'exode, à côté du retour de la captivité, ce sont les prophètes qu'il faudrait citer, lorsqu'au nom du Seigneur ils appellent le peuple à la pénitence. Nous savons combien leurs appels et leurs imprécations sont utilisées dans les textes liturgiques du Carême, comme aussi durant la semaine sainte. Songeons aux lectures de la messe du temps de la Passion. Cet ensemble est du reste repris durant les improprès du Vendredi Saint. Tout est mis en œuvre dans la liturgie, à partir de l'Écriture et de la grande méditation patristique de celle-ci, pour étayer, pour orchestrer l'idée de la pénitence dans l'année liturgique. Ce qui est fait dans beaucoup de grandes anaphores (liturgie de saint Basile, *Exultet* pascal, Préface de la bénédiction des eaux) : rechercher dans toute l'Écriture tout ce qui peut mettre en valeur le sujet à méditer, est fait aussi avec une incomparable majesté dans toutes les liturgies du Carême pour nous exciter à la pénitence.

Si nous considérons d'autre part la vie liturgique journalière indépendamment de tout temps de pénitence, nous devons reconnaître combien y est ancré le sentiment du péché de

¹⁸. Hymne *Dies absoluti praetereant*, dans DANIEL, *Thesaurus hymnol.*, I, p. 235.

¹⁹. Brév. mozarabe, 3^e sem. de Car., tierce, 2^e or., P. L., 86, 436.

l'homme, et celui de sa misère. Nous n'avons plus, à notre messe romaine, de l'ancienne supplication litanique, que neuf *Kyrie eleison*, et cela depuis saint Grégoire le Grand. Les Orientaux l'ont à chaque instant, peut-être dix fois autant à chaque liturgie comme à chaque office, aussi bien dans les plus grandes fêtes que dans les temps de deuil. Ceux qui ont eu l'occasion d'assister par exemple à cette imposante cérémonie de l'exaltation de la Croix au 14 septembre dans le rite byzantin, dans laquelle le pontife élève lentement, à la fin de la vigile, la Croix rédemptrice vers les quatre points cardinaux en l'abaissant ensuite chaque fois jusqu'à terre, pour revenir une cinquième fois refaire le même geste au point de départ, auront été impressionnés profondément par les cinq cents *Kyrie eleison* qui sont chantés durant cette quintuple élévation et prosternation. Ce cri multiplié ainsi devant la Croix triomphante est bien l'expression authentique de l'anthropologie chrétienne, et les prières liturgiques sont souverainement habiles à nous le faire sentir.

*
**

A côté de cet aspect catéchétique de la pénitence par lequel l'Église, spécialement pendant le Carême, nous montre son esprit — dom Guéranger eût appelé cela la « mystique » du Carême — il y en aura aussi la « pratique ». Si c'est l'effort individuel qui est surtout ici en cause (*eum jejunarum... ne videaris ab hominibus jejens*, Mt., 6, 17), certains effets ont tout de même eu leur écho dans les canons liturgiques. Tout d'abord, la rigueur du jeûne faisait reporter la célébration de la messe en Carême, quand il y en avait, à la tombée du jour, car on ne rompait le jeûne eucharistique, tout comme l'autre, qu'après être resté toute la journée sans rien prendre. Ce jeûne s'étendait même chez les Grecs à la suppression du saint sacrifice, et aujourd'hui encore ils s'abstiennent de célébrer sauf le samedi et le dimanche, jours où précisément ils ne jeûnent pas. Ils ont, par contre, une liturgie des présanctifiés très solennelle et extrêmement prenante, insérée dans l'office des vêpres, deux fois par semaine. L'Église milanaise s'abstient également du saint sacrifice chaque vendredi de Carême.

Les Orientaux — et les Milanais respectent aussi cette coutume — n'ont pas de fête en Carême, sauf le jour de l'Annonciation, dont le maintien a fait l'objet d'un canon spécial du concile *in Trullo*. Si une fête doit être célébrée un jour aliturgique, on la marquera par une liturgie des présanctifiés, mais rien de plus. Je suis porté à croire que l'introduction de nombreuses fêtes de saints dans notre calendrier durant le Carême n'a pas

été une des moindres causes de la dévaluation de cette période de pénitence dans notre Église.

Sur la pratique liturgique des offices orientaux en carême, il y aurait beaucoup à dire encore. Citons par exemple le nombre de métanies ou grandes prostrations, extrêmement pénibles à la nature, multipliées et souvent répétées sans arrêt un très grand nombre de fois à chaque heure de l'office. C'est un art que de s'assouplir à cette gymnastique, et elle constitue une mortification corporelle qui reflète assez bien, somme toute, l'ancien esprit de discipline pénitentielle de l'Église.

Nous savons aussi que le rituel interdit en carême la célébration des noces, et que l'usage ancien voulait que les époux s'abstinsent totalement durant ce temps. De plus, les jeux, les spectacles, les procès étaient jadis défendus²⁰.

A tout cela, il faudrait ajouter d'autres usages extra-quadragesimaux, qui s'échelonnent dans la liturgie durant toute l'année, comme les processions de pénitence avec litanies répétées un certain nombre de fois, tel que cela se pratiquait aussi aux cérémonies stationales; l'institution similaire des rogations dans les Églises des Gaules puis, à Rome, les Quatre-Temps, d'origine exclusivement romaine, l'Avent, qui est surtout une préparation catéchétique à la venue du Christ, au moins en Occident, et ne revêt pas de la même manière cet aspect d'austérité renforcée imposée par le Carême.

Les Orientaux connaissent cependant aussi durant l'Avent deux jours aliturgiques par semaine — mercredi et vendredi —, ainsi que des temps de préparation — appelés petits carêmes — avant la fête des saints Pierre et Paul et avant celle de l'Assomption, connue chez eux sous le nom de Dormition de la Sainte Vierge.

Mais le véritable temps de pénitence de l'Église, celui qui s'est affirmé avec la même rigueur dans toutes les régions de la chrétienté, celui durant lequel chaque chrétien vient faire son rappel de soldat du Christ, c'est le grand carême, le carême pascal.

*
**

J'ai parlé de soldat du Christ. Ce dernier point est très important et il vaut la peine que nous lui consacrons un paragraphe. Nous allons y retrouver aussi un aspect souvent oublié de la pratique du Carême; la tempérance, la mortification, l'ascèse constituent en effet un régime propice au lutteur. Or, si le chrétien

20. Cf. E. VACANDARD, art. *Carême*, dans D.A.C.L., I, 2151.

continue le combat du Christ contre Satan, et achève ainsi l'œuvre rédemptrice, il doit se revêtir d'une armure pour affronter la bataille. L'histoire du péché a son point de départ dans une tentation non repoussée, celle du salut dans une tentation vaincue; le tentateur est un personnage essentiel dans les deux cas, et l'oublier serait ne rien comprendre au christianisme. Or, l'Église fait du Carême — et elle rattache cette idée aux quarante jours passés par le Christ dans le désert où, tenté, il remporta la victoire — le temps spécial du combat des chrétiens, ou pour mieux dire, de leur apprentissage militaire, pour assouplir leurs bras à l'exercice des armes.

Voici quelques textes. La liturgie mozarabe est particulièrement riche en ce domaine, comme elle l'est, du reste, nous l'avons vu, pour nous révéler tout l'esprit du Carême.

Donne-nous, Seigneur, le bouclier de ton salut, et fortifie-nous de ta droite qui toujours nous entraîne vers les cimes, afin que, ceints de la force pour le combat, nous terrassions, avec l'insigne trophée de ta Croix, notre adversaire, l'ennemi du genre humain²¹.

Mettons tout notre soin, frères très chers, à observer le jeûne avec dévotion, car nous devons soutenir de jour l'attaque quotidienne des ennemis et de nuit la lutte avec le démon; celui qu'il n'a pu séduire dans l'action, il le trouble par des pensées mauvaises, et celui qu'il ne réussit pas à tenter parce qu'il était vigilant, assoupi, il le sollicite par de fausses illusions²².

Il faudrait accorder une large part à tous les exorcismes que la sainte Église fait sur les catéchumènes qui se préparent au baptême pascal, dans la dernière étape qu'est le Carême. Car c'est dans cette lutte, dans laquelle le Christ nous a victorieusement entraînés, que nous avons combattu la première fois. Si l'ennemi revient à la charge pour nous faire tomber encore, nous lui résisterons dans la mesure où nous manierons bien les armes contre lui, celles que l'Église nous met entre les mains, car il a été expulsé de nos parages par sa prière. Les exorcismes, en effet, interdisent à Satan de revenir.

En voici quelques-uns, tirés tout d'abord de la liturgie grecque.

O diable, le Seigneur te réprimande, lui qui est venu dans le monde et a habité parmi les hommes pour briser ta tyrannie et les en délivrer; lui qui sur le bois a triomphé des puissances adverses quand le soleil s'est obscurci et que la terre a tremblé; quand les

21. Brév. mozarabe, 4^e sem. de Car., mercredi, Matines, 2^e or., P. L., 86, 467.

22. Missel mozarabe, 4^e sem. de Car., vendredi; FÉROTIN, 205, 473.

tombeaux se sont ouverts et que les corps des saints se sont levés; lui qui par sa mort a détruit la mort et spolié celui qui détenait l'empire de la mort, c'est-à-dire toi, ô diable. Je t'exorcise par le Dieu qui a montré l'arbre de la vie, et qui, pour le garder, a établi les chérubins et l'épée tournoyante. Sois châtié.

Je t'exorcise donc par celui qui a marché sur la surface de la mer comme sur la terre ferme, et qui a réprimandé les vents déchaînés; par celui dont le regard solidifie les abîmes et dont la menace fait fondre les montagnes. C'est lui qui maintenant encore te commande par nous. Crains donc, sors et éloigne-toi de cette créature, et n'aie plus la hardiesse d'y retourner, ni de te cacher en elle, ni d'aller à sa rencontre, ni de l'influencer la nuit ou le jour, à midi ou à quelque autre heure; mais va-t'en dans ton Tartare jusqu'au grand jour fixé pour le jugement²³.

Sors, éloigne-toi de ce soldat nouvellement élu du Christ notre Dieu et marqué de son sceau. Car c'est par lui que je t'exorcise, lui qui va sur les ailes des vents et fait de ses anges un feu consommant. Sors et éloigne-toi de cette créature avec tes infernales puissances et tous tes anges; car le nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit est glorifié, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen²⁴.

Le Dieu saint, terrible et glorieux, qui dans toutes ses œuvres et sa puissance est incompréhensible et insaisissable, celui qui t'a destiné, ô diable, la vengeance de l'éternel châtiment, te commande par nous, ses serviteurs inutiles, à toi et à tous tes complices de te retirer de celui qui a été nouvellement marqué du sceau de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre vrai Dieu...

Sors de cet homme et n'y rentre plus; éloigne-toi et reconnais la vanité de ta puissance qui n'a même pas d'empire sur les porcs : rappelle-toi celui qui, sur ta propre demande, t'a donné l'ordre d'entrer dans le troupeau de porcs²⁵.

La liturgie romaine parle dans le même sens :

Je t'exorcise, esprit immonde, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour que tu sortes et que tu t'éloignes de ce serviteur de Dieu, N. Celui-là te l'ordonne, maudit damné, qui de ses pieds a marché sur les flots de la mer et a tendu sa main à Pierre qui enfonçait. C'est pourquoi, diable maudit, reconnais ta condamnation, et rends hommage au Dieu vivant et véritable; rends hommage à Jésus-Christ son Fils, et à l'Esprit-Saint, qui a daigné l'appeler à lui, à sa sainte grâce et à la fontaine du baptême. Et ce signe de la sainte Croix que nous traçons sur son front, n'aie jamais

23. Euchol. Prière pour faire un catéchumène, 1^{er} exorcisme, éd. rom., p. 62.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, 2^e exorcisme, p. 63.

l'audace de le violer. Par le même Christ Notre-Seigneur, qui doit venir juger les vivants et les morts et le monde par le feu²⁶.

Comme on le voit, la liturgie croit au diable. Elle croit aux exorcismes et croit avec saint Pierre que l'ennemi nous guette comme un lion affamé et rugissant, et avec saint Paul que nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les puissances des ténèbres (Éph., 6, 12). L'atrophie de ce sentiment-là a chez la plupart des chrétiens eu sa part, elle aussi, dans la désagrégation de la piété quadragésimale.

Pour lutter contre tout retour de l'ennemi qui a été chassé et tente de rentrer, l'Église met entre nos mains les armes dont elle nous rappelle le maniement durant le Carême. Dans l'hymne *Ex more docti mystico* on nous recommande d'exercer une grande réserve dans l'usage de la parole, du manger, du boire, du sommeil et des délassements. Demeurons dans une plus grande vigilance sur nous-mêmes (*Perstemus in custodia*); évitons ces périls où succombe l'âme inattentive, et gardons-nous de laisser libre la moindre entrée au tyran perfide (*Nullumque demus callidi hosti locum tyrannidi*).

La liturgie ambrosienne dit de même : « Donne-nous, Dieu tout-puissant, de commencer la garde de la milice chrétienne par les saints jeûnes; pour que, prêts à combattre contre les esprits mauvais, nous soyons munis des secours salutaires de la continence²⁷. »

*
* *

Les trois recommandations liturgiques du Carême, les trois armes de la pénitence en somme, sont souvent énumérées dans le jeûne, la prière et l'aumône.

Nous avons déjà beaucoup parlé de la première arme, et un peu de la seconde. Il convient de s'attarder sur la troisième, l'aumône, car elle est fréquemment rappelée dans les textes liturgiques.

Le capitule de none de notre liturgie de Carême cite ce texte d'Isaïe : « Romps ton pain à celui qui a faim, et recueille chez toi le malheureux sans asile; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ta propre chair. » Un répons du premier dimanche chante : « Cachez une aumône dans le sein du pauvre, et elle sera pour vous une prière vers Dieu; parce que de même que l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché. »

26. Rituel, baptême des adultes, 4^e exorcisme.

27. Missel, dim. de la Sexagés. Or. *sup. sindonem*; cf. Missel rom., bénéd. des cendres, dernière oraison.

En nous parlant d'aumône, l'Église entend bien nous inviter tout autant à l'aumône spirituelle qu'à l'aumône corporelle, et les deux aumônes sont entrées dans la tradition catéchistique. Les médiévaux, qui versifiaient en tout, les énonçaient ainsi :

*Consule, castiga, solare, remitte, fer, ora,
Visito, poto, cibo, redimo, tego, colligo, condo.*

Instruire l'ignorant et porter conseil à celui qui est dans le doute; corriger le pécheur; consoler l'attristé; pardonner les injures; se supporter mutuellement, prier pour tous (*aumônes spirituelles*). Visiter les malades, donner à boire à l'assoiffé, à manger à l'affamé; racheter le captif; couvrir celui qui est nu; recueillir l'hôte sous son toit; ensevelir les morts (*aumônes corporelles*). Ces préceptes ont été quelquefois convertis en petits usages qui en ont évacué l'esprit. Il arrive souvent que durant le Carême on multiplie les fêtes de charité; — soulignons que ce n'est pas la fête qui importe, au contraire : le Carême devrait nous pousser à nous en abstenir — mais la bienfaisance qui l'accompagne.

Mais ce sur quoi on pourrait insister le plus, c'est l'aumône spirituelle. On devrait pouvoir utiliser le Carême pour multiplier les occasions d'instruction religieuse — et dans beaucoup d'endroits on recommence à le faire —, pour inviter dans les familles les parents et les enfants à se corriger de leurs fautes, à se remettre leurs torts, à guérir leurs blessures, à se supporter mieux, à prier davantage les uns pour les autres. Pour beaucoup de chrétiens, ce sont les seules pratiques de carême qu'ils sont encore à même de comprendre. Les deux guerres nous ont complètement déshabitués du jeûne; l'abstinence des Quatre-Temps et des vigiles n'a pas été rétablie en beaucoup d'endroits. Si le christianisme est une religion de joie, — et elle l'est car le Christ a vaincu la mort, et on ne se fait pas faute de le proclamer —, il est aussi une participation à cette victoire par la mortification et la patience, et on est trop prompt à l'oublier.

L'opposition — ou plutôt l'attraction — de la Croix et de la Résurrection — *Stavros, Anastasis* —, dont on a fait plus tard *Pascha stavrosimon, Pascha anastasimon*, est très ancienne dans l'Église. L'une ne va jamais sans l'autre. Le tropaire byzantin de la Croix le manifeste clairement : « Nous adorons votre Croix, ô Maître, et nous glorifions votre sainte résurrection. » La commémoration latine de la Croix que nous avons à l'office pascal jusqu'à la dernière réforme des rubriques, unissait de même ces deux mystères : « *Crucem sancta subiit qui infernum confregit, accinctus est potentia, surrexit die tertia* », « *Crucifixus*

surrexit a mortuis et redemis nos » et l'oraison : « *Deus qui Crucis patibulum subire voluisti, concede ut resurrectionis gratiam consequamur.* » Et cependant nous avons de plus en plus oublié la liaison des deux mystères.

Dans son *Histoire des Commandements de l'Église*, M. Villien, à propos des préceptes pénitentiels de l'Église — il parlait de la discipline de l'Occident — notait ceci : « Phénomène bizarre : son histoire n'est pour ainsi dire que celle de ses déchéances. Tandis que nous avons vu quelques-uns des préceptes précédents se former peu à peu, puis se fixer définitivement... celui-ci, très développé à l'origine, n'a fait que se restreindre, et se réduire, à mesure que les siècles s'accumulaient, jusqu'à n'être plus qu'une ombre de ce qu'il fut²⁸. »

Que penser de cette déchéance ? On citait un jour le cas d'un théologien qui l'avait résolue par un raisonnement ingénieux, celui de la communion des saints introduits progressivement dans le ciel. « A mesure où le ciel se remplissait et se peuplait d'intercesseurs nouveaux qui faisaient contrepoids, la pénitence devenait de moins en moins nécessaire dans l'Église militante. » Il faudrait en ce cas réformer non seulement les rubriques, mais aussi les prières du Carême. Qui de nous n'est pas gêné en disant ces austères oraisons des messes quadragésimales qui ne parlent que de pleurs, de jeûnes et d'abstinence ? Le formalisme de ces prières est-il à réformer ici ? Je crois plutôt que l'esprit de l'Église est d'insister sur la pratique, quoique mitigée, de la vertu de pénitence. Mais cette remarque ne résout rien. Le législateur est à la fois l'auteur, le complice, et le bénéficiaire de ces adoucissements, et il n'a pas encore trouvé l'appui voulu pour son levier.

*
* *

Les apophtegmes des Pères des déserts nous ont conservé l'histoire suivante. Impressionnés sans doute par la faiblesse de leurs devanciers, « les saints Pères prophétisaient un jour sur les derniers temps. Nous-mêmes qu'avons-nous fait ? se demandèrent-ils. L'un d'eux, le grand abbé Ischyron, répondit : nous avons observé les commandements de Dieu. — Et ceux qui viendront, repartirent les autres, que feront-ils ? — Ceux-là n'arriveront qu'à la moitié de ce que nous avons fait. Les Pères insistèrent encore : Qu'en sera-t-il de ceux qui viendront après nous, eux ? — Les hommes de cette époque, répondit l'abbé, ne seront guère riches en bonnes œuvres : le temps de la grande tentation

28. *Histoire des Commandements de l'Église*, Paris, 1936, p. 265.

s'élèvera contre eux, et ceux qui, en cet âge, seront trouvés très bons, seront plus grands que nous et nos pères²⁹. » Considération pleine d'euphémisme et d'humilité : la moitié de ce que nous avons fait ! et les suivants encore moins. Ceci nous fait songer à l'argument de Zénon l'Éléate, et à sa réfutation (la moitié de la moitié) : les parties d'un continu sont toujours des parties. Si nous jeûnons moins que nos Pères, nos jeûnes sont encore de même nature que les leurs, mais notre souci de l'observance diminue aussi. En divisant beaucoup de fois la moitié de la moitié, nos pénitences ne seront jamais réduites à des indivisibles ; peut-être et elles auront toujours un certain poids. Qui plus est, à cause de la « grande tentation », — s'il faut en croire l'abbé Ischyron —, nous ne vaudrons pas moins que nos Pères. Voilà au moins un encouragement. Mais qui peut s'en déclarer convaincu ? Le problème de la pénitence chrétienne dans le monde moderne n'a pas encore trouvé sa solution.

D. O. ROUSSEAU.

29. P. G., 65, 241.